



Le Mot du Maire

Madame, Monsieur, Chers administrés,

Cette fin d'année 2019 est marquée par un mouvement de protestation généralisé et les fêtes de fin d'année seront un moment propice pour se retrouver en famille autour d'un repas, partager des cadeaux et oublier un instant les tracasseries de la vie quotidienne. N'oublions pas les personnes seules ou malades, les plus démunis, ceux qui sont dans la peine, afin de rompre leur isolement.

Comme chaque année, nous aurons le plaisir de rencontrer nos aînés pour la distribution du colis de Noël le samedi 21 décembre dès 9h00.

Depuis le 15 octobre, vous avez pu découvrir l'agence postale communale. Pour permettre à nos concitoyens qui n'ont pas l'informatique à domicile, un ordinateur avec imprimante est mis à leur disposition au sein même de l'agence pour y effectuer des actes de la vie courante : déclaration d'impôts, consultation compte bancaire, pôle-emploi, etc...

Les gros travaux de la bibliothèque municipale sont terminés. Nous allons maintenant procéder à la mise en place du mobilier, du matériel informatique et des livres pour une ouverture dans le courant de janvier 2020. Vous serez informés des jours et heures d'ouverture.

La commune est maintenant entièrement raccordée à la fibre optique, n'hésitez pas à demander les offres aux différents opérateurs avant de signer votre contrat.

Nous avons clôturé notre programme de voiries et de trottoirs avec la fin des travaux de la rue de la Nation. Les espaces verts sur le talus rue du 6^{ème} cuirassiers seront plantés cette semaine.

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous invite toutes et tous à la cérémonie des vœux du Maire le dimanche 12 janvier 2020 à 11 heures au foyer rural. Une rétrospective des réalisations et des manifestations de 2019 sera projetée dès le début de cette cérémonie. Le verre de l'amitié clôturera cet instant de convivialité.

Je vous souhaite par avance de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année

Bien respectueusement

Le Maire, Maurice Defaux

L'Agenda

Judi 19 Décembre :
Distribution friandises et coquilles à l'Ecole Primaire

Passage du Père Noël à l'Ecole Maternelle

Samedi 21 Décembre :
Distribution Colis des Aînés

Dimanche 12 Janvier :
Vœux du Maire au Foyer Rural

Dimanche 15 et 22 Mars :
Elections Municipales

Judi 19 Mars :
Cérémonie

Samedi 04 Avril :
Loto (Apesh)

Amélioration du Cadre de Vie

Ouverture de l'Agence Postale Communale Mardi 15 Octobre

Votre agence vous accueille tous les jours de la semaine de 9h à 11h30 sauf le Jeudi.

Les services postaux :

- Tout affranchissement manuel (lettres et colis),
- Ventes de timbres-postes à usage courant, d'enveloppes et de prêts à poster, de lettre max permettant l'envoi de documents et de petit objet
- Dépôts d'objets et de lettres recommandés affranchis ou pré affranchis hors chronopost et valeur déclarée,
- Dépôt de procuration courrier,
- Contrat de réexpédition de courrier, garde de courrier,
- Vente de produits et services de téléphonie « La poste mobile ».

Les services financiers :

- Retrait et Versement d'espèces sur compte courant, post épargne et livret d'épargne pour un montant de 350 euros par période de 7 jours ;
- Virement de compte courant à compte épargne et de compte épargne à compte courant ;
- Dépôt de chèques.



La Rue de la Nation Réfection voirie et trottoirs.



Retour en Images sur :

Cérémonie du 11 Novembre



L'Info Mairie

ELECTIONS : Connaître son inscription en ligne

Depuis la mi-mars, le site service-public.fr permet à tout électeur de savoir s'il est bien inscrit sur les listes électorales d'une commune. Encore trop peu connu, ce service est extrêmement utile et plutôt simple d'utilisation : il suffit de renseigner son identité, sa commune, son sexe et sa date de naissance. Si l'électeur est bien inscrit dans cette commune, le site lui renvoie le numéro et l'adresse de son bureau de vote et son numéro d'ordre sur la liste de la commune. Mieux encore, ce site – depuis peu – donne à présent la possibilité à n'importe quel électeur d'éditer directement une attestation d'inscription sur les listes électorales.

Accéder au site de vérification de l'inscription sur les listes électorales :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

ELECTIONS MUNICIPALES

La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au :

Vendredi 07 Février 2020

(6ème vendredi précédent le scrutin).

DIPLÔME

Vous avez perdu votre diplôme (brevet, CAP, BEP, baccalauréat, BTS) ? Retrouvez le nouveau service en ligne diplome.gouv.fr pour obtenir une attestation numérique certifiée de votre diplôme.

CENTRE AERE ETE 2020

Vous cherchez un Job d'été ? Diplômés du BAFA ou stagiaires BAFA.

Postulez dès le mois de Janvier 2020 en déposant votre CV et votre lettre de motivation !



LE RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement est obligatoire et universel. Les garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire doivent se présenter à la mairie munis d'une pièce d'identité nationale.

Dans le cadre de la modernisation de l'État, ils peuvent également faire cette démarche en ligne (e-recensement) sur le site www.service-public.fr/papiers-citoyenneté puis « recensement, JDC et service national ».

L'attestation de recensement délivrée (soit par la mairie, soit via internet) est obligatoire pour permettre votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Après avoir effectué la Journée Défense et Citoyenneté, en principe l'année suivant le recensement, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, obligatoire pour toutes inscriptions aux examens et/ou concours soumis à l'autorité de l'État.



COLIS DE NOEL

Comme chaque année la municipalité et le CCAS sont ravis de vous offrir un colis de Noël, il vous sera apporté à domicile le samedi 21 décembre (entre 9h et 12h). Toute personne absente lors du passage pourra passer en mairie retirer son colis.

RECRUTEMENTS :

Consulter les offres sur le site de POLE EMPLOI chaque jour.

SERVICES MIS A VOTRE DISPOSITION DANS LES LOCAUX DE L'AGENCE POSTALE — (BORNE TACTILE)

Vous pouvez consulter tous les matins entre 9h et 11H30 dans les locaux de l'agence postale :

- POLE EMPLOI (faire et ou imprimer un cv, consulter et répondre aux offres, consulter vos courriers...)
- SERVICE PUBLIC (site officiel de l'administration française)
- LA CAF
- L'ASSURANCE MALADIE
- LE SERVICE DES AMENDES
- LEGIFRANCE

COMPTE PERSONNEL FORMATION (CPF)

Votre site moncompteactivite.gouv.fr se transforme et devient moncompteformation.gouv.fr. Vous pourrez utiliser le montant indiqué pour financer des formations ou un permis. Les démarches se font directement sur le site.

CLUB EMANANT DU CCAS

- Anglais
- Tricot
- Jeux de société

S'inscrire en mairie

CABANE A LIVRES

Tous les livres ont été dérobés....ils n'ont, pourtant, aucune valeur marchande....c'est déplorable....de priver de lecture les personnes qui fréquentent notre cabane à livres.

Des nouveaux livres ont été remplacés par notre bénévole qui veille au grain...



COMPOSTONS DANS NOS CIMETIERES !

En partenariat avec le SIAVED, depuis plus d'un an, notre commune s'est engagée en faveur de l'environnement et de la réduction des déchets en installant un site de compostage dans notre/nos cimetière/s. Bon nombre d'entre vous en ont déjà fait usage en y déposant plantes et fleurs fanées et autres déchets végétaux pouvant être valorisés directement sur place. Cette action porte ses fruits puisque grâce à votre participation à ce geste de tri, quelques centaines de kilos de déchets ont d'ores et déjà été détournés des poubelles d'ordures ménagères. Nous vous en remercions chaleureusement.

UN SITE DE COMPOSTAGE DANS MON CIMETIERE ?

Le site de compostage se compose d'un ou plusieurs composteur(s) dans le(s)quel(s) vous pouvez déposer vos déchets végétaux (fleurs, plantes et compositions fanées) et de poubelles pour tous les autres déchets non compostables (jardinières, cellophane, emballage plastique, plaque de marbre, fleurs artificielles...) En cas de doute, des panneaux d'information vous guideront sur les bonnes consignes de tri de vos déchets.

Vos déchets végétaux se transformeront en quelques mois en compost. Cet engrais naturel sera utilisé pour l'entretien et l'embellissement floral de notre commune.

ENVIE D'AGIR ?

Vous souhaitez vous impliquer dans cette action, avez un peu de temps à consacrer à la gestion des composteurs du cimetière ?

Que vous soyez habitant, usager ou association locale, votre aide sera la bienvenue. Merci de bien vouloir vous déclarer en mairie afin de définir ensemble les modalités de votre participation.

Nul besoin d'être un spécialiste du compostage pour participer. Nos agents communaux vous guideront en cas de besoin.

Envie de vous former à la pratique du compostage ? Une formation gratuite à la pratique du compostage est possible. Pour plus de renseignements, merci de prendre contact le service Prévention du SIAVED en appelant le 09 70 19 21 73 (Mr Olivier Bouchet)

ET POURQUOI NE PAS COMPOSTER CHEZ

VOUS !

Vous souhaitez composter vos déchets de cuisine et de jardin ? Si vous n'êtes pas encore équipés, le SIAVED propose des composteurs en bois à prix réduits (voir bon de commande ci joint).



Retour en Images sur :



Repas des Seniors

Il s'est déroulé le 20 octobre dernier au foyer rural. 140 personnes s'étaient inscrites. Un repas gastronomique leur a été servi par les membres du CCAS, l'animation était assurée par Jean Marie Cardon (habitant du village). Nos séniors les plus âgés (2 femmes et 2 hommes), ont été mis à l'honneur. Le CCAS leur a offert un cadeau.



Assemblée Générale de l'APESH

Samedi 05 Octobre

Retour en Images sur :

TELETHON 2018 – LACHER DE BALLONS

22 enfants de l'école maternelle ont été récompensés du retour de leur étiquette Téléthon. Les ballons ont pris la direction de la Belgique, de la Hollande et de l'Allemagne.



POLICE MUNICIPALE

Aux écoles, évitez de faire tourner le moteur de votre véhicule alors que vous êtes à l'arrêt. Pensez aux voisinages et à l'environnement.

Attention, aux stationnements et à la signalisation routière (Sens Interdit rue des Ecoles et rue J.J Rousseau). Régulièrement nous recevons des doléances en Mairie.

Le Code de la route s'applique même dans le village !!!

TOUS NOS VOEUX DE BONHEUR A : (PACS)



VALLEZ Dylan et SAUTIER Tiphaine, le 21/10/2019
DEVINCK Wilfried et LANCEL Océane, le 04/12/2019



NOUS SOUHAITONS LA BIENVENUE A :

- Victoire née le 18 Octobre 2019, de Alexandre LEFEBVRE et de Justine GARCIA HERNANDEZ
- Hugo né le 28 Octobre 2019, de Laurent VIGNOT et d'Aurore CARLIER
- Léopaul né le 26 Novembre 2019, de Jean Lou DUWEZ et d'Amélie BARBET

TOUTES NOS CONDOLEANCES A LA FAMILLE DE :

- SORRIAUX Julien, décédé le 29 Octobre 2019
- FLAVIGNY Aude, née MARLIERE, décédée le 08 Novembre 2019

